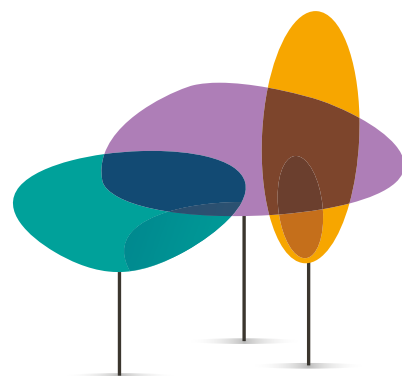


QUÉ NOVÈLE À FLÉRON ?



- **DOSSIER DU MOIS**
ÉTAT DES FINANCES COMMUNALES
- **MÉLI MÉLO**
BIENTÔT LA FIBRE À FLÉRON
- **JEUNESSE**
NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

FLÉRON
La ville à la campagne



Nos missions

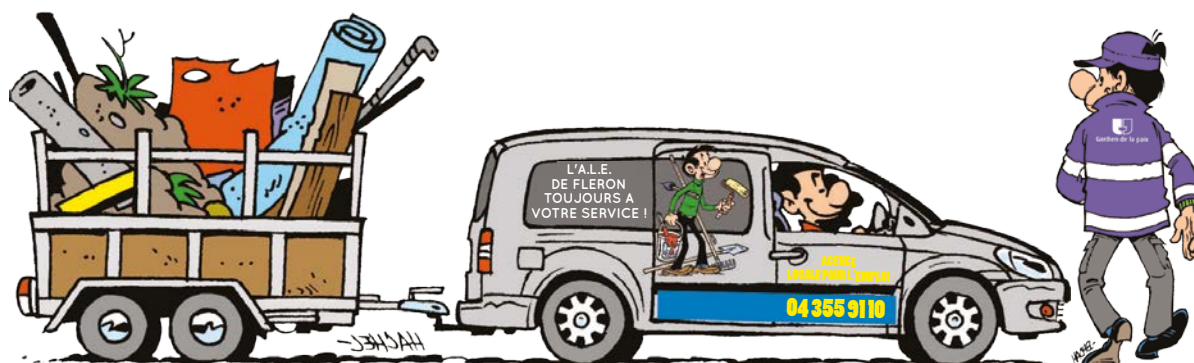
- L'accompagnement médicaux et courses
- L'entretien de jardin
- La surveillance dans les écoles
- Petits bricolages et peintures à domicile



MAIS AUSSI

- L'évacuation des déchets vers le recyparc

- Gardien de la paix



MERCI à **Numelec S.A.**
 pour le soutien de notre
 VOITURE **ÉLECTRIQUE**

Electricité générale
Charlier
 Numelec S.A.
 Rue du Fond du Flo 16
 4620 Fléron Retinne
 Tél: 04/377.21.17
<https://chaliernumelec.be/>

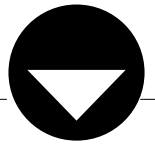
Vous êtes **DEMANDEUR D'EMPLOI**
 et cherchez un

REVENU COMPLÉMENTAIRE

téléphonez-nous au 04/355.91.10

ou envoyez-nous un mail à l'adresse info@ale-fleron.be

Maison de l'Emploi de Fléron 16 rue de Romsée 4620 Fléron



ÉDITO

La fin d'année est souvent l'occasion de tirer un bilan. Du point de vue de la commune, on pourrait résumer 2023 comme ceci : enfin une année (presque) normale après les crises successives.

Être mandataire local demande beaucoup de patience. Tout comme pour le citoyen qui attend que l'un ou l'autre projet se concrétise près de chez lui. Le laps de temps est souvent très long entre le moment où un projet est initié et celui où il se concrétise. Il n'est pas rare qu'il faille plusieurs années. De nombreux facteurs entrent en jeu dans la mise en œuvre d'un projet public : le choix de tel ou tel projet, la conception, la budgétisation, le vote des instances communales, l'autorisation de l'autorité de tutelle, le choix et l'agenda de l'entreprise en charge du chantier. Tout cela prend beaucoup de temps et d'énergie.

2023 a vu aboutir plusieurs projets parfois initiés depuis 2020. Je m'en réjouis.

Je pense notamment au remplacement des locaux de l'école Lapierre. La nouvelle école maternelle sort de terre pour la plus grande joie des enseignants qui n'ont que trop longtemps vécu dans des infrastructures peu accueillantes.

Notre projet de pistes cyclables (initié en octobre 2020), pour lequel nous avons reçu un subside de 500.000 euros et qui consiste en la création de 3 pistes cyclables a enfin commencé. Ces 3 nouvelles pistes relient des pôles d'intérêt comme l'école de Bouny, l'école du village de Magnée ou l'école du Vieux Tilleul à Retinne en passant par le Centre de loisirs au RAVeL de la Ligne 38.

On peut y ajouter le projet de réaménagement du chemin du Rothys (initié lui aussi en 2020) qui sera réalisé en 2024.

Je voudrais revenir sur les échanges que vous avez eus avec les services ou avec le Collège communal en 2023. Quatre sujets retiennent particulièrement votre attention et sont souvent sources de réclamations au niveau de nos services.

- La vitesse des véhicules : c'est un fléau sur l'ensemble du territoire. Plusieurs rues sont touchées. Les services de Police effectuent le plus régulièrement possible des contrôles de vitesse mais malheureusement, cela ne calme pas les ardeurs de certains. Là où c'est

suite p. 4



P. 5

DOSSIER DU MOIS :

FINANCES COMMUNALES 2023

P. 9

MÉLI MÉLO

P. 13

SENIORS

P. 14

SOCIAL

P. 15

JEUNESSE

P. 18

COIN DES ASSOCIATIONS

P. 19

AGENDA

COLLÈGE

THIERRY ANCION

Bourgmestre | Etat civil, Population, Police, Prévention, SIPP, Communication, Transversalité, Urbanisme, Aménagement du Territoire, Mobilité



JOSÉE LEJEUNE

1^{re} échevine | Travaux, Voiries, Bâtiments communaux, Logement, Cimetières, Energie, Environnement, Promenades, Bien-être animal



SYLVIA DE JONGHE

Échevine | Plan de cohésion sociale, Affaires sociales, Politique des seniors, Noces d'or, Economie sociale, Egalité des chances, Santé, GHR, Enseignement, Petite enfance



ANTHONY LO BUE

Échevin | Affaires économiques, Commerce équitable, Jeunesse, Régie communale autonome, Sport



SOPHIE FAFCHAMPS

Échevine | Culture, Loisirs, Bibliothèque, ATL, Tourisme, Patrimoine, Emploi, Communication



ROMAIN SGARITO

Échevin | Finances, Budget, Plan de gestion, Fabriques d'églises, Informatique, Participation citoyenne



STÉPHANE LINOTTE

Président du CPAS



ÉDITO (SUITE)

envisageable, nous aménageons les voiries communales (marquages au sol, chicanes, circulation locale, zones 30, zones de rencontres,...) afin de tenter de ralentir la vitesse du trafic mais là encore, ce n'est pas toujours la panacée. Le respect du code de la route reste la première bonne solution afin d'apaiser la circulation. Respectons-le!

- Les trottoirs et le stationnement: il y est parfois difficile de circuler. Même si des actions sont menées à différents moments de l'année (aussi en collaboration avec les écoles), je fais, ici aussi, appel au civisme de tout un chacun afin de laisser libres les trottoirs au bénéfice des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, afin qu'il soit praticable sans danger, été comme hiver, chaque occupant de l'immeuble bordant le trottoir a le devoir de l'entretenir et de le réparer.
- La mobilité au centre de Fléron: la configuration des voiries d'accès à Fléron rend la mobilité automobile compliquée. Ici encore, des actions sont menées pour la soulager au maximum. Vous avez peut-être aperçu une nouvelle signalétique des parkings publics gratuits. L'objectif n'est pas d'interdire la voiture mais bien de laisser celle-ci aux abords du centre et de parcourir les derniers mètres à pieds, que ce soit pour aller à l'école ou pour fréquenter les commerces.
- L'urbanisation de la commune: la position de la Commune de Fléron est claire; elle se retrouve dans la décision du Collège communal du 21 janvier 2021. Les élus sont favorables aux projets situés dans l'hypercentre de Fléron mais opposés aux projets de plus de 10 logements en dehors du centre. Mais la Commune n'a pas le pouvoir de s'opposer à un dépôt de permis sur une zone constructible reprise au Plan de secteur (document wallon de référence en matière d'affectation des sols). Par contre, elle doit l'instruire. Ce qui ne signifie pas pour autant que la Commune valide le projet. Ce sujet, qui, je le comprends parfaitement, soulève de nombreuses interrogations, avait fait l'objet d'un dossier spécial dans le Mag 82 de juin 2021. Je vous invite à le redécouvrir en ligne sur notre site internet.

Même si les choses prennent du temps, nous avançons avec les objectifs d'offrir les meilleurs services collectifs aux Fléronnais et de développer Fléron.

Je prends pour preuve la piscine communale, fermée depuis le mois de septembre 2022. Malgré les défis que représente la gestion d'une piscine, la volonté du Collège et de la Régie communale autonome est de la rénover et de la rouvrir. Avec le récent accord de principe pour une promesse de subsides de 2.400.000 euros de la part de la Région, nous prévoyons le lancement des travaux en 2024 et espérons sa réouverture en 2025.

Fléron devrait enfin pouvoir se doter d'une vraie place au centre (rond-point de la Ligne 38). Elle se coordonnera parfaitement avec l'arrivée du Busway, cette nouvelle ligne de bus vers Liège qui permettra une liaison aussi rapide et fréquente que le futur tram. Un plus pour l'attractivité de notre centre commercial.

A Romsée, l'aménagement de la plaine Dessard, tant souhaitée depuis des années, va enfin voir le jour. Un vrai plus pour un tout un quartier.

En parcourant ce dernier MAG de l'année, vous pourrez encore découvrir le résultat de vos votes du premier projet 100 % citoyen, ainsi que l'ensemble des activités et réalisations des différents services communaux, du Centre sportif et du CPAS. Tous ces services contribuent ensemble à vous offrir le meilleur cadre de vie possible.

Je pense en particulier au CPAS, dont le rôle essentiel est souvent méconnu mais tellement indispensable. Des services précieux rendus à nos concitoyens qui vivent une période difficile de leur vie, mais aussi à celles et ceux qui, grâce aux conseils du service énergie, peuvent envisager des économies sur des frais de chauffage et d'électricité encore trop élevés.

Mon souhait, comme celui de l'ensemble du Collège et du Conseil communal, du CPAS et du Centre sportif, est que vous vous sentiez bien chez vous. À Fléron, à Magnée, à Retinne ou à Romsée.

Je vous souhaite de très belles et heureuses fêtes de fin d'année.

*Votre Bourgmestre,
Thierry ANCION*

DOSSIER FINANCES COMMUNALES

DES PRECAUTIONS SONT PRISES EN CES TEMPS DIFFICILES

Durant ces dernières années, les pouvoirs publics, et plus singulièrement les Communes, ont dû faire face à de nombreux obstacles exceptionnels. On se souvient de la crise sanitaire liée à la COVID-19 en 2020-2021, et du conflit géopolitique entre l'Ukraine et la Russie qui a fait flambé le marché de l'énergie depuis le début de 2022. Par conséquent, ces crises ont considérablement perturbé durablement l'ensemble des dépenses publiques, comme celles des ménages.

Pourtant, dans ce contexte particulièrement compliqué voire inédit, la Commune de Fléron persiste et signe: il n'y a pas eu, en 2023, d'augmentation des taxes à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier. C'est un status quo pour la 14^e année consécutive.

TENIR LE CHOC PAR UNE VISION PLURIANNUELLE

Pour garder le cap, la commune hiérarchise, dans le temps et par priorités, ses différents investissements pour respecter des balises de gestion prudente qu'elle se fixe. Dans le même temps, elle continue à mettre de côté et préserver certaines ressources dans l'attente de la réalisation de projets d'envergure. Pensons au futur bâtiment qui rapprochera le CPAS de la commune - il favorisera ainsi des synergies et d'importantes économies d'énergie - ou à la rénovation structurelle et énergétique de la piscine (fermée pour cause d'instabilité en septembre 2022). Au total, en additionnant le boni global, les provisions constituées, les réserves ordinaires et extraordinaires, l'enveloppe disponible s'élève à 2.072.945,54€.

Cet échelonnement des investissements et la constitution de réserves et provisions sont d'autant plus importants que le montant estimé pour la dotation au Fonds des Communes

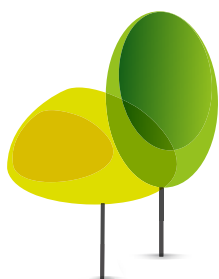
(une des importantes ressources financières) a diminué cruellement entre le budget initial et la modification budgétaire n°2 de l'année 2023. Alors que la Commune pouvait escompter un montant de 5.411.992,58€ dans le courrier estimatif du SPW fin 2022, il en allait tout autrement dans une nouvelle estimation du mois de juin 2023, puisque la dotation du Fonds des Communes était de l'ordre de 4.859.509,53€, soit une diminution de 11% (-552.483,15€).

**Malgré des augmentations importantes de coûts,
pas d'augmentation des taxes communales**



ÉVOLUTION DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE 2023 DE FLÉRON

EXERCICE PROPRE	COMPTE 2022	BUDGET 2023	MODIFICAT° JUIN 2023	MODIFICAT° OCT 2023
RECETTES				
Recettes de prestations	484.003,52	598.974,27	606.526,27	630.158,22
Recettes fonds des communes	4.645.828,80	5.411.992,68	5.411.992,68	4.859.509,53
Recettes de la fiscalité	10.810.359,88	13.060.579,80	13.070.509,51	13.123.874,17
Recettes des subsides	3.345.154,60	3.317.067,86	3.507.367,32	3.551.730,85
Recettes d'intérêts & dividendes	239.832,33	239.814,48	241.414,48	238.352,32
Total des recettes exercice propre	19.621.606,24	22.724.856,20	22.934.237,37	22.453.316,93



DÉPENSES

Dépenses de personnel	9.224.083,96	10.076.841,59	10.076.841,59	9.848.408,73
Dépenses de fonctionnement	2.206.667,53	2.695.056,10	2.759.267,17	2.796.484,39
Dépenses de transferts	7.240.871,85	7.739.751,72	7.770.081,72	7.775.024,49
Dépenses de dettes	1.409.522,95	1.484.579,36	1.691.698,16	1.690.382,87
Total des dépenses exercice propre	20.081.146,29	21.996.228,77	22.297.888,64	22.110.300
Total des dépenses de prélèvements	1.229.902,52	418.515,39	719.103,72	617.186,74
RÉSULTAT EXERCICE PROPRE	366.559,82	278.627,43	353.328,51	328.016,45
EXERCICES ANTÉRIEURS	COMPTE 2022	BUDGET 2023	MODIFICAT° JUN 2023	MODIFICAT° OCT 2023
RÉSULTAT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	1.869.637,16	227.526,47	506.687,65	299.419,26
RÉSULTAT GLOBAL	1.006.294,46	87.638,51	140.912,44	10.249,97

Situation provisions constituées

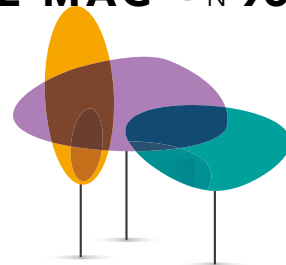
Provision (irrécouvrables)	122.000,00	122.000,00	122.000,00	82.000
Provision (dépenses générales)	689.720,21	700.720,21	689.720,21	689.720,21
Provision (CPAS)	190.000,00	190.000,00	190.000,00	190.000,00
Provision (one-shot IPP)	0,00	450.000,00	450.000,00	450.000,00
Provision (Inflation)	514.246,68	514.246,68	364.246,68	119.246,68
Fonds de réserve ordinaire	16.979,78	16.979,78	16.979,78	16.979,78
BONI GLOBAL + PROVISIONS	2.539.241,13	2.070.585,18	1.973.859,11	1.558.195,64



Promenade F14 (Le Pireux - Romsée)



Vue depuis l'arrière de l'administration communale



On peut observer que le résultat budgétaire de l'exercice propre (2023) se clôture en boni à hauteur de 328.016,45€. Cependant, il aurait pu être plus important si la dotation au Fonds des Communes n'avait pas diminué de 552.483,15€.

Un écart important est à noter au niveau des recettes de fiscalité par rapport au compte 2022 avec, comme bonne nouvelle pour la Commune (et l'ensemble des communes wallonnes), mais à titre exceptionnel seulement pour 2023, un montant perçu de 14 mois de recettes au lieu des 12 mois habituels liées aux taxes additionnelles à l'impôt des personnes physiques (IPP). Pour Fléron, cette opération a pour conséquence une augmentation considérable des recettes à l'IPP par rapport au montant initialement annoncé (+1.002.324,57€).

Ce montant supplémentaire a permis, au moment de constituer le budget initial 2023, de mettre en provision 450.000,00€. Il permet, entre autres, d'envisager les conséquences

des crises et les hausses de toutes les dépenses de manière plus sereine.

Les autres provisions se décomposent comme suit en clôture de la modification budgétaire n°2 :

- 82.000,00€ pour couvrir des irrécouvrables et réductions de valeurs sur créances ;
- 689.729,21€ destinés à des charges futures pour le personnel ;
- 190.000,00€ destinés à des charges futures pour l'aide sociale et le CPAS ;
- 119.246,68€ pour couvrir toutes autres dépenses futures liées à l'inflation ;
- 450.000,00€ évoqués plus haut.

Ces provisions constituent une confirmation, encore une fois, de la volonté de pérenniser les finances communales.



GÉRER PAR ANTICIPATION LES AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES

L'avenir des finances communales continue d'être préoccupant avec notamment :

- l'augmentation de la dotation pour la zone de police ;
- l'augmentation de la dotation de la régie communale autonome qui continue d'investir pour la rénovation de ses installations ;
- l'augmentation très probable des besoins du CPAS dans les années à venir pour supporter les besoins supplémentaires en termes d'aides financières pour les personnes directement impactées et les plus fragilisées ;
- l'augmentation des charges de pension du personnel communal et des mandataires ;
- l'augmentation du prix des matériaux pour les travaux d'infrastructures communales en cours ou à venir.

La dernière modification budgétaire d'octobre 2023 démontre qu'une gestion particulièrement prudente des finances communales est la clé pour garder un fragile équilibre budgétaire. Des provisions sont à disposition pour contrer les effets "boomerang" liés à l'inflation et les effets négatifs d'éventuelles prochaines crises. En évitant au maximum de solliciter davantage les citoyens fléronnais.

Pour envisager l'avenir sereinement dans un climat incertain, la Commune de Fléron doit investir tout en restant prudente.

À VENDRE

NOUVEAU QUARTIER À RETINNE

MAISONS NEUVES À VENDRE

- > 3 à 5 chambres, garage ou car-port et jardin
- > Quartier convivial
- > Environnement calme et naturel

📍 **Rue Sainte Julienne, 66**
RETINNE - Domaine de la Julienne

Plus d'infos au
+32 4 268 02 23
www.matexi.be



**Bienvenue
dans votre
quartier.**



MiD

FINANCE

**Mid Finance, c'est plusieurs
banques sous un même toit !**

Quelques exemples :

Achat avec frais de notaire

Il est possible de financer votre 1^{re} habitation à 125%.
Achat + frais de notaire avec intervention des parents
via l'apport d'un bien immobilier en garantie complémentaire.

Achat de votre seconde résidence sans apport

Vous êtes propriétaires en Belgique. Nous avons la possibilité
de financer l'achat et les frais de notaire. Vous pouvez
éventuellement bénéficier d'un refinancement à taux réduit.

Refinancement, rachat de crédits ou simple achat...

Les taux sont extrêmement bas...
C'est peut-être le moment de racheter votre crédit hypothécaire.

Tous nos produits,
nos taux en ligne sur **midfinance.be**

Vos assurances sont trop chères ?
Demandez une étude gratuite et sans engagement !



**Votre courtier
Votre meilleure
assurance**

**●●● Crédits
& Assurances**
Votre partenaire confiance

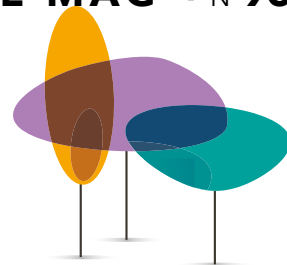


*Consultez toutes
nos conditions
en agence !*

**PROFITEZ
DES TAUX
TRÈS BAS !**



56, rue Arsène Falla • FLERON
Tél: 04 228 80 71



MÉLI MÉLO

RECYPARCS : L'AMIANTE S'EMBALLÉ À LA MAISON



Pour votre santé, celle des éco guides et pour protéger notre environnement, il est impératif d'emballer les déchets de construction contenant de l'amiante. Comment gérer vos déchets d'amiante ?

A la maison :

Pour éviter de respirer les poussières nuisibles pour votre santé, prenez les précautions suivantes :

- Protégez-vous avec un masque adéquat (type FFP3) et des gants
- Humidifiez le matériau lors de la manipulation
- Ne cassez pas les matériaux
- Utilisez uniquement des outils manuels
- Lavez à l'eau et à part, les vêtements, gants et outils contaminés (pas d'aspirateur)
- Lavez-vous bien après les travaux (surtout les cheveux et la barbe)
- Emballez vos déchets dans un contenant résistant de votre choix (sac, big-bag, housse...)

Au recyparc :

Lors du contrôle, montrez votre emballage à l'éco guide en précisant son contenu.

Déposez-le, toujours fermé, dans le conteneur pour les déchets de construction contenant de l'amiante, SANS le vider/déballer

Il est donc important de prévoir un contenant que vous ne pourrez pas récupérer.

PLUS D'INFOS ?

www.intradel.be ou 04 240 74 74



DES PROJETS 100 % CITOYENS EN PASSE DE VOIR LE JOUR

En 2023, la Commune de Fléron a ouvert la voie de la participation active et citoyenne en lançant son premier budget participatif !

Tout en balisant l'initiative (budget 10.000€ en 2023), les Fléronnais ont eu la possibilité d'envisager, budgéter et proposer à la Commune un projet collectif au bénéfice de leur village ou de leur quartier et qui améliore le cadre de vie de chacun.

Si plusieurs projets ont été remis, deux ont respecté l'ensemble des critères d'un budget participatif. Ces deux projets ont ensuite été soumis au vote des citoyens via les réseaux et le Vlan.

Pour rappel, voici les deux projets :

AMÉNAGEMENT DE MOBILIERS DE LOISIRS



La proposition comprend, aux abords la Maison de la Convivialité (rue de Magnée, à côté de la ligne 38), une table et des bancs pour permettre aux gens de s'asseoir, discuter ou faire un pique-nique.

Elle comprend également une chaise longue pour se reposer ou lire. En plus, une table de jeu pourrait être mise en place pour les amateurs d'échecs, de dames ou de jeux de cartes. Ce projet tend à renforcer le lien social intergénérationnel et la convivialité entre citoyens.

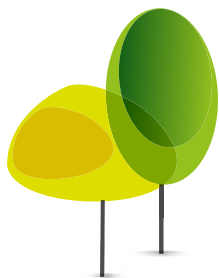
EMBELLISSEMENT DE BOITIERS ÉLECTRIQUES

Le projet vise à embellir le petit quartier de Chession situé entre Fléron et Magnée. Là-bas, les rues abritent de jolies maisons et jardins mais côtoient des boîtiers électriques gris et ternes, en désaccord avec l'ambiance du quartier. Le comité souhaite leur rendre fière allure et ainsi apporter un peu de gaieté et de couleur. Des graffeurs professionnels réaliseront ensuite cette mise en beauté avec la participation des citoyens qui le souhaitent

Résultats

Sont comptabilisés : 161 votes, dont 120 votes effectués depuis le site internet fleron.be et 41 votes remis en version papier à l'administration

- 62 votes en faveur du projet d'aménagement de mobilier urbain



- 99 votes en faveur du projet d'embellissement de boîtiers électriques

Le projet d'embellissement du quartier de Chession est donc retenu cette année et verra bientôt ses boîtiers électriques joliment décorés. Ce n'est pas tout puisque le reste du budget disponible va au projet d'aménagements de mobilier urbain. Félicitations aux participants!



CHIENS DANGEREUX: RAPPELS

Dans le cadre du respect de la loi et du Bien-être Animal, le service environnement rappelle aux citoyens que l'obtention et la détention de certaines espèces de chiens sont régies par un ensemble de règles reprises dans le Code de Police de Fléron (art. 60 à 74). Ces catégories sont reprises dans l'article 60 du Code de Police de Fléron: "(...) il y a lieu de considérer les différentes catégories de chiens comme suit:

Catégorie 1 (interdite): American staff, English terrier (staff bull-terrier), Pitbull terrier, Bull terrier et Rottweiler;

Catégorie 2: Dogue argentin, Mastiff (toutes origines), Mâtin brésilien, Tosa/Akita inu, Ridgeback rhodésien, Dogue de Bordeaux, tout chien pouvant présenter une dangerosité potentielle suite à divers facteurs (psychologie, vécu, traumatisme, etc.);

Catégorie 3: toutes les autres races de chiens."

Si les chiens dits "dangereux" (1 et 2) ne le sont pas spécialement et peuvent être des plus adorables, ils y sont cependant classés car ils possèdent une plus grande propension à être plus stressés ou nerveux que la majeure partie des autres races de chiens.

Ainsi, l'acquisition, la détention ou la présence de chiens de catégorie 1 est interdite sur le territoire communal.

Les propriétaires de chiens de catégorie 2, doivent, comme pour tous les chiens autorisés, être munis d'une laisse, mais ils doivent également être munis d'une muselière.

FLÉRON
La ville à la campagne



Cette muselière peut paraître rude mais si elle est judicieusement choisie et présentée au chien assez tôt, celle-ci sera facilement acceptée par le chien et ne sera, à ses yeux, alors qu'un autre accessoire de promenade comme la laisse.

PISCINE COMMUNALE: ÇA AVANCE!



Excellente nouvelle pour la piscine communale fermée pour cause d'instabilité depuis le mois de septembre 2022. A l'instar de très nombreuses piscines communales, celle

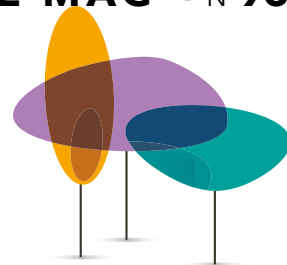
de Fléron, construite dans les années 80, connaissait en effet des problèmes de vieillissement et avait du fermer du jour au lendemain. Le temps d'une analyse approfondie, un dossier de demande de subsides et de nombreux calculs budgétaires communaux et environnementaux, la nouvelle vient de tomber: la rénovation en profondeur de la piscine est finançable, tant par la commune que par la Région. Le projet est donc lancé! De quoi ravir les parents des écoliers fléronnais et nageurs de tous bords. Début des travaux courant 2024 pour de nouvelles brasses espérées avant fin 2025.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Fléron dispose de plus de 600 places de parkings communaux gratuits au centre. De quoi déposer les enfants à l'école ou faire son shopping en toute sérénité!

- N3 (zone bleue): 2h gratuites avec disque de stationnement (150 pl. avenue des Martyrs)
- Ligne 38 (110 pl. le long de la Drève de la Gare)
- Grimonprés (25 pl. rue Charles Deliege)
- Espace Sport (200 pl. rue de Romsée)
- Administration (90 pl. rue François Lapierre)
- Cité du Fort (30 pl. avenue de l'Europe)
- Jehaes (35 pl. rue Eugène Jehaes)



LA TAXE DÉCHETS N'AUGMENTE PAS



Les Fléronnais les plus avertis se souviendront que leur taxe déchets 2023 avait diminué de 1 à 5€ en fonction de la composition de leur ménage. Lors du Conseil communal d'octobre, les élus ont voté en faveur du maintien des montants

de l'année précédente.

Fléron applique strictement le principe du coût-vérité. Ainsi, 100 % de la perception de la taxe est transféré à Intradel pour la gestion des déchets sur la commune. Le calcul de la taxe déchets est basé sur la production de déchets des ménages en 2022 et sur les montants des cotisations et tarifs Intradel.

Pour 2024, la taxe forfaitaire des ménages fléronnais est donc de 79€ pour un isolé, de 113€ pour deux personnes, de 132€ pour trois personnes, de 147€ pour quatre personnes et de 157€ pour cinq personnes et plus.

Vous souhaitez en savoir plus sur les décisions du Conseil communal ? Elles sont disponibles sur fleron.be

JARDINS COMMUNAUTAIRES DISPONIBLES !



Rue de la Vaulx (face au Centre de loisirs)

Certains d'entre vous ne le savent pas, mais il existe des jardins communautaires rue de la Vaulx, à Retinne.

Les jardins communautaires, ce sont des parcelles mises à disposition de citoyens demandeurs à titre précaire et gratuit.

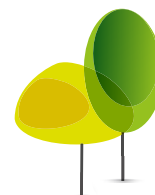
Il s'agit de parcelles délimitées (maximum 30m²) attribuées à une personne ou groupe de personnes jusqu'à cessation d'activité de leur part. Ces parcelles permettent d'y cultiver des fruits et légumes ou de petits arbres fruitiers de manière la plus responsable et écologique possible.

Bonne nouvelle : 8 parcelles potagères sont encore disponibles. Vous êtes intéressé-e-s ? Prenez contact avec le Service environnement pour obtenir des infos, un document d'inscription mais aussi la Charte des Jardiniers que les personnes désireuses de participer au projet devront lire et surtout respecter.

SERVICE ENVIRONNEMENT

04 355 91 96

environnement@fleron.be



COURS DE PSYCHOMOTRICITÉ



Mercredi

Activité intergénérationnelle :

- 16h30-17h15 : 1,5 à 3 ans
- Classique :
- 17h15-18h : né en 2018-19

Samedi :

- 10h30-11h15 : né en 2021
- 11h15-12h : né en 2020



Informations :

- 32€ = cycle de 8 séances
- Tél.: 04/355.91.39
- Avenue de l'Espace Sport 4, 4620 Fléron
- Interruption durant les congés scolaires



HEY,
SCANNEZ-MOI
J'AI UN TRUC
À VOUS DIRE...
INDICE ? RAPIDE COMME L'ÉCLAIR !



unifiber
www.jaiuntrucavousdire.be

12

LA FIBRE À FLÉRON, C'EST POUR BIENTÔT

Vous en avez peut-être entendu parler: la fibre optique devient LA technologie qui permettra très bientôt de surfer sur internet à la vitesse de la lumière. Elle arrive progressivement dès ce mois de décembre à Fléron! On fait le point.

Dès ce mois de décembre, des travaux liés à la fibre démarrent, rue de Romsée, profitant des travaux de voirie qui s'y déroulent déjà actuellement.

Pour bien comprendre, la fibre optique, est un fil dont l'âme, très fine et faite de verre ou de plastique, a la propriété de conduire la lumière et sert pour la fibroscopie, l'éclairage ou la transmission de données numériques. Elle offre un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et peut servir de support à un réseau "large bande" par lequel transitent aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques.

Cette technologie d'échange de données permet d'offrir une connexion Internet stable, hyper-rapide et bidirectionnelle. Cela signifie qu'il n'y a plus de problème quand tout le monde surfe en même temps à la maison ou pour faire la mise à jour de vos jeux ou appareils (smartphone, tablette, pc, jeux) en quelques secondes!

Autres avantages, la fibre optique est faite pour durer les 80 prochaines années et est moins énergivore. Passer à la fibre contribue aussi à un mode de vie plus durable, car la transmission des données consomme moins d'énergie sur un réseau de fibre optique. Sa production émet aussi moins de CO₂ que la production d'une même longueur de câble.

Pour qui et à quel prix ?



Fléron a été parmi les premières communes à solliciter l'installation de la fibre et a conclu un partenariat avec Unifiber. Tous les foyers fléronnais sont concernés, et d'ici 2025, une grande majorité sera connectée à la fibre optique.

Ce déploiement d'envergure ne coûtera rien, ni à la commune, ni aux Fléronnais. Par contre, le réseau installé par Unifiber sera ce qu'on appelle un "réseau ouvert", c'est-à-dire que l'installation de la fibre permettra à tous les opérateurs télécoms de fournir un réseau rapide et de qualité. Une fois raccordé, chacun pourra choisir son opérateur télécoms parmi les partenaires de Unifiber (dont Proximus, Mobile Vikings, Belcenter) pour bénéficier de la fibre.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La fibre optique est produite avec peu de matières premières. Elle est composée principalement de silice de verre, que l'on trouve partout sur terre et dont l'extraction impacte peu l'environnement.

Comment s'installe la fibre ?



La fibre peut être installée de trois manières différentes : en façade, en aérien et en souterrain. Lors des études préalables du réseau, l'installation à venir a été pensée pour que ce soit le moins impactant possible, et donc en aérien ou en façade. A Fléron, seulement 37% de la fibre est installée en souterrain, 11% en façade et 52% en aérien.

Aussi, pour réduire l'impact des travaux souterrains, les infrastructures existantes de Resa pourront être utilisées. Dans de nombreux cas, cela permettra de ne pas ouvrir les trottoirs et d'aller plus vite.

Comment suivre les travaux ?

Unifiber a développé deux modules sur unifiber.be : un outil permettant de vérifier la disponibilité de la fibre à votre adresse (module appelé "vérifier mon adresse") et une page commune qui donne un aperçu général des avancées de la fibre sur le territoire de la commune.

Vous n'avez pas envie de suivre ce "dossier" ? Pas de souci. La commune a convenu avec Unifiber de vous prévenir personnellement via toute-boîtes une dizaine de jours avant le début du chantier. Néanmoins, il ne faut pas s'en cacher, il est possible qu'il y ait des nuisances ou de petits couacs. Il se peut donc que vous ayez des remarques ou des questions par rapport à votre habitation. Dans ce cas, vous pouvez écrire à : contact@unifiber.be

**Des remarques ou des questions sur la fibre chez vous ? Un site web : unifiber.be
Une adresse mail : contact@unifiber.be**

La fibre chez moi, c'est pour quand ?

Les trois cabines-relais techniques ont déjà été installées : rue de Romsée, rue du Tilleul et avenue Lieutenant Général Mozin. Une fois chaque zone couverte à 80% par la fibre, les opérateurs pourront se connecter à ces cabines-relais et proposer leurs services. Unifiber prévoit une ouverture de la première zone en 2025.

SÉNIORS

Les activités
sports seniors

À chacun son rythme

Tarifs :

- Première leçon de découverte gratuite
- Fléronnais : 10 euros la carte (10 séances)
- Non Fléronnais : 15 euros la carte (10 séances)
- À partir de 50 ans

Self-défense	Lundi	10h-11h et 11h-12h
Gym d'entretien	Mardi et vendredi	9h30-10h30
Badminton	Mardi et vendredi	10h30-12h
Net-volley	Mercredi	9h30-11h30
Marche	1 mercredi/mois	14h-16h
Gym douce	Jeudi	9h30-10h30
Marche nordique	1 jeudi/mois	14h-16h



📍 Avenue de l'Espace Sport n°4, Fléron

☎ 04 355 91 39

🌐 fleronsport.be



Georges Mpakataris SRL
CHAUFFAGE - SANITAIRE

- Entretien et dépannages
- Remplacement chaudières
- Sanitaire
- Pompe à chaleur
- Climatisation
- Traitement de l'eau



Suivez-nous ! →



04 377 32 76



info@mpag.be



www.mpag.be



Georges Mpakataris SRL



Rue fond du flo 21 - 4621 Retinne

LE SERVICE CULTURE DE LA COMMUNE DE FLÉRON VOUS PRÉSENTE

ANGEL
RAMOS
SANCHEZ

CARLIN

COMMENT SE (DÉ)FAIRE DES AMIS
MISE EN SCÈNE Éric De Staerke

SAMEDI 16 MARS 2024 - 20H15

FLÉRON

ESPACE CULTURE DE FLÉRON

TARIF PRÉVENTE 15€
WWW.CULTURE.FLERON.BE
SUR PLACE 20€



SOCIAL

"J'AIMERAIS, MOI AUSSI, CRÉER LA SOLIDARITÉ"



Que diriez-vous à l'idée d'intégrer un réseau solidaire où des membres s'entraident en s'échangeant des services et des savoirs sans utiliser aucune forme de monnaie ? C'est le principe même du SEL fléronnais (Service d'Échange Local). Il permet de créer des liens et de développer une solidarité entre habitants d'une même localité. Nous avons tous quelque chose à apporter aux autres : faire les courses, promener le chien, préparer un gâteau, aider à la rédaction d'un texte, ... Tout le monde peut rendre service et recevoir de l'aide !

Vous êtes intéressé-e par offrir un peu de votre temps pour les autres ?

Contactez le 0492 17 12 40 et rejoignez "FléronSEL"

BESOIN D'UNE AIDE GRATUITE POUR VOS COURSES ?



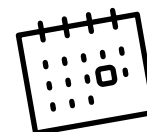
Vous avez plus de 65 ans et vous habitez Fléron, Magnée, Romsée ou Retinne ? Vous avez p. ex. besoin d'une aide pour vos courses hebdomadaires durant les mois d'hiver ? Pensez

à Vélocit'aide ! Vélocit'aide est un projet intergénérationnel gratuit grâce auquel deux jeunes étudiants de 16-18 ans vous rendent service au moyen de leur vélo muni d'une petite remorque de transport.

Le service est disponible tous les mercredis après-midi sur réservation obligatoire.

PCS - 04 355 91 82 - cohesion.sociale@fleron.be

AGENDA ATELIERS ALIMENTATION



6/02 : les courses intelligentes

5/03 : le pain au levain

2/04 : l'alimentation et le sommeil

4/06 : les boissons (alcool et antioxydants)

Les ateliers se tiennent de 9h à 12h et s'adressent à tous les citoyens fléronnais.

Inscription gratuite mais obligatoire :

PCS - 04 355 91 82 - cohesion.sociale@fleron.be



1. Ciné-débat le 10/10 : projection du film "Le soleil de trop près" dans le cadre de la semaine de la santé mentale.

2. Atelier couture au SIS de Fléron. Une fois les bases de la machine à coudre apprises, réalisation des premiers sacs "totebag" dans une ambiance conviviale.

3. Expo immersive Happiness le 29/06 : nos visiteurs ont pu explorer la relation entre l'art et la science, à travers 10 tableaux interactifs. Bonne humeur au rendez-vous.

4. 24/03 : salon du volontariat avec l'objectif de mettre en contact des associations et les personnes désireuses de les intégrer.

5. "Je fais mon pain avec des farines naturelles" : atelier cuisine au SIS de Fléron en collaboration avec Caroline Simaïs (La Pomme de pain à Magnée).

6. Musée de la Boverie le 27/02 : exposition des Beaux-Arts de Liège avec de nombreux tableaux d'artistes belges et internationaux

et des œuvres appréciées sur des endroits connus de tous : Cockerill, les Terrils... et de belles histoires sur la ville.

7. Participation du Cpas à la 15^{ème} journée "Pas de quartier pour l'intolérance", le 24/09. Objectif : susciter les relations interculturelles et intergénérationnelles.

JEUNESSE

OPÉRATION
"PLACE AUX ENFANTS"

Le 21 octobre dernier, le service Accueil Temps Libre et le service des Affaires économiques, en collaboration avec le Département socio-culturel fléronnais et sous la coordination du secteur Développement culturel et Territorial-Jeunesse de Liège, organisaient la journée "Place aux Enfants": une journée de découverte des métiers et d'éveil à la citoyenneté à destination des enfants de 10 à 12 ans.

Tout au long de la journée, une quarantaine d'enfants ont été accueillis chez 9 hôtes d'un jour qui leur ont fait découvrir leur métier, partagé leur expérience et leur passion. Les enfants se sont rendus, sur base d'un choix personnel, chez un vétérinaire, un architecte, un artisan, un fleuriste, un animateur sportif, un pizzaiolo, un pharmacien, dans une maison de repos et dans un magasin de chaussures. Une initiative à rééditer!

CONSEIL COMMUNAL
CONSULTATIF DES ENFANTS:
DE NOUVEAUX ÉLUS !

Après une campagne électorale menée avec détermination, les enfants ont pu voter pour leur candidat préféré en 5ème et 6ème année. Main droite levée et munis de leur écharpe, les heureux élus ont prêté serment devant leur famille et une assemblée de mandataires.

L'année passée, les élèves avaient réalisé une charte commune aux 7 écoles communales sur les règles de vie au sein de la cour de récréation. Cette année, quelques premières idées sont déjà ressorties: balade gourmande, club de dessin, tournois de jeux olympiques/journée sportive,...

La prochaine séance aura lieu le 20 décembre autour d'une auberge espagnole pour fêter la fin d'année ensemble. Félicitations à eux et bon travail!

3 JOURS DE BLOCUS À
L'ESPACE CULTURE

Le Service jeunesse de la commune propose aux étudiants du secondaire et du supérieur (Unif ou Haute École) un lieu de blocus au calme pendant 3 jours. C'est chauffé, spacieux et gratuit.

Et si vous veniez préparer vos examens dans les meilleures conditions à l'Espace Culture de Fléron? Nous n'attendons plus que vous! Ça se passe du **3 au 5 janvier 2024** de 9h à 16h30.

Contact:

jeunesse@fleron.be

04 355 91 82 ou 0496 45 33 58



CONCERT DE NOUVEL AN

Avec
 L'EURO
SYMPHONIC
ORCHESTRA

sous la direction de Pascal PEIFFER
40 musiciens

avec la participation exceptionnelle de la soprano Laurence RENKENS

DIMANCHE 14 JANVIER 2024 · 15H
ÉGLISE DE LA SAINTE-FAMILLE - FLÉRON

UNE ORGANISATION DU SERVICE CULTURE DE LA COMMUNE DE FLÉRON
PRÉVENTE 25€ · BILLETTERIE WWW.CULTURE.FLERON.BE

FLÉRON





10



2



3

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



13



14



8



7



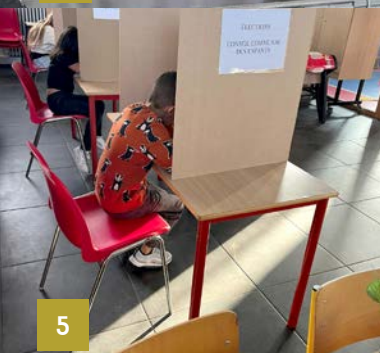
9



1



11



5



12



4



6

- 1 24/09: "Pas de Quartier pour l'intolérance", un après-midi pour favoriser le vivre-ensemble
- 2 28/09: Soirée dédiée à la réanimation pédiatrique organisée par le service Petite Enfance
- 3 3/10: Balade aux champignons et dégustation prudente organisée par le Service Prévention
- 4 05/10: Distribution annuelle de gourdes réutilisables aux élèves de 1ère primaire des écoles de l'enseignement communal et libre
- 5 09/10: Les écoliers votent pour leurs représentants au Conseil consultatif des Enfants

- 6 11/10: 3ème édition de Fort Festif, organisé par le Service prévention, sur le thème Halloween
- 7 13/10: Les élèves de P5 de l'école communale "Au vieux Tilleul" découvrent le quartier de Retinne au travers de jeux ludiques
- 8 18/10: L'Orchestre philharmonique Royal de Liège (OPRL) en visite à l'école communale de Romsée
- 9 29/10: Foire du Livre et de la BD organisée par la bibliothèque de Fléron
- 10 3, 4, 5/11: Gros succès pour la 21ème édition de l'exposition "Artistes de chez nous et d'ailleurs"

- 11 17/10: Fléron reçoit un accord de principe de la Région wallonne: des subsides sont attendus pour une rénovation en profondeur de la piscine communale (début espéré des travaux: mi-2024)
- 12 11/11: Traditionnelles commémorations de l'Armistice (105^e anniversaire) en présence d'enfants, scouts et des portes-drapeaux
- 13 Reprise des sessions "Je cours pour ma forme" organisées par le Centre sportif local
- 14 Stages d'automne organisés par le Centre sportif local. Journée sportive sur le thème d'Halloween!

COIN DES ASSOCIATIONS

ENVIE DE DÉCOUVRIR L'HALTÉROPHILIE À FLÉRON ? REJOIGNEZ HEAVY WORK LIFTING TEAM !

L'HALTÉROPHILIE : QUÈSACO ?



Sport olympique, l'haltérophilie est un sport de force qui consiste en deux mouvements techniques : l'arraché et l'épaulé-jeté. La technique de l'arraché consiste à soulever la barre depuis le sol jusqu'au-dessus de la tête en un seul mouvement.

En ce qui concerne l'épaulé-jeté, le mouvement se fait en deux étapes ; la barre est dans un premier temps montée et posée sur l'avant des épaules, pour ensuite être projetée au-dessus de la tête. Ces exercices ultra-exigeants requièrent une force physique hors-norme ainsi qu'un mental à toute épreuve. L'haltérophilie allie donc la force, la coordination, mais aussi la vitesse.

Très pratiquées en Asie et dans les pays de l'Est, ces deux épreuves se dérouleront aux JO de Paris du 7 au 11 août 2024.

L'haltérophilie est un sport pratiqué depuis plusieurs millénaires. L'objectif est toujours resté le même : soulever plus lourd que les autres. On trouve des traces de sa pratique dès l'Antiquité, en Égypte et en Grèce, sous la forme d'un soulever de pierres lourdes, dans des concours de force. Le sport émerge à nouveau au 19^e siècle, et devient un sport international.

NOUVEAU À FLÉRON



Créée par 4 sportifs passionnés par les sports de force et plus particulièrement l'haltérophilie, l'ASBL Heavy Work Lifting Team a vu le jour au CrossFit Workzone (salle de sport avenue des Martyrs) en janvier 2023.

David Verjus, président du club, donne la plupart des cours avec sa compagne Magdalena Berc, secrétaire de l'association. Grâce à leur grande expérience dans le domaine, ils vous donnent toutes les clés pour vous faire découvrir la discipline ainsi que vous faire progresser dans ce sport.

Maxime Wilen et Lily Verrecas, tous deux gérants de la salle CrossFit Workzone, sont respectivement trésorier et chargée de communication de cette association. Ils accueillent les cours d'haltérophilie et organisent aussi certaines compétitions de la Ligue Francophone des Poids et Haltères (LFPH). Ils accueillent le 3 décembre dernier, dans leur salle fléronnaise, les championnats de Belgique.

L'ENVIE DE DONNER L'ENVIE



Le but de l'ASBL est tout simplement de faire connaître et de promouvoir l'haltérophilie ainsi que d'autres sports de force en région liégeoise.

Les cours permettent à chacune et chacun de perfectionner sa technique et de développer les qualités physiques nécessaires à l'haltérophilie.

Et pour ceux qui voient déjà plus loin : la "team" peut même viser

et préparer aux compétitions !

L'idée est également de casser les a priori. L'haltérophilie ne se résume pas uniquement à porter le plus lourd possible... Les coachs veulent vous faire prendre plaisir à développer votre force, mais aussi développer votre confiance et démontrer que vous êtes capables de bien plus de choses que ce que vous ne le pensez !

Que votre objectif personnel concerne une initiation, du perfectionnement ou la compét' : l'équipe met toute son expertise à votre service !

EN PRATIQUE

C'est donc au CrossFit Workzone que ça se passe ! Tous les cours sont encadrés par des coachs qualifiés et expérimentés.

- **Jeudi à 18h30 : séance dite "semi-technique"**
- **Samedi à 13h00 : séance "lourde"**

Intéressé•e ? Rejoignez

Heavy Work Lifting Team !

CrossFit Workzone
Avenue des Martyrs, 172 - 4620 Fléron

Maxime Wilen : 0477 88 36 41 - hwlt@outlook.be

[heavywork_liftingteam](https://www.instagram.com/heavywork_liftingteam)



AGENDA



15/12 - 19h	UN DOUDOU, UN LIVRE ET AU LIT!
16/12 15h	CONCERT DE GALA: ROYALE UNION CHORALE DE FLÉRON ET EURO SYMPHONIC ORCHESTRA (0497 20 61 99) – ÉGLISE SAINTE VIERGE MARIE (VAUX SOUS CHÈVREMONT)
16/12 - COMPLET	SPECTACLE "TROP GENTIL" DE NICOLAS LACROIX
17/12 - 15h	CONCERT DE GALA: ROYALE UNION CHORALE DE FLÉRON ET EURO SYMPHONIC ORCHESTRA (0497 20 61 99) – ÉGLISE DE LA SAINTE FAMILLE (FLÉRON)
19/12 - 14h-17h	PAPOTE CAFÉ DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS
19/12 - 10h	BÉBÉS LECTEURS
19/12 - 20h	CONSEIL COMMUNAL
20/12 - 14h à 16h30	BALADE GRATUITE AU DÉPART DE L'ESPACE SPORT
25-26-27/12	MARCHÉ DE NOËL DE ROMSÉE
03-04-05/01 - 09h-16h30	FLÉRON EN BLOQUE À L'ESPACE CULTURE
11/01 - 19h	DÉCLIC: SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
14/01 - 15h	CONCERT DE NOUVEL AN AVEC L'EUROSYMPHONIC ORCHESTRA SOUS LA DIRECTION DE PASCAL PEIFFER
16/01 - 14h-17h	PAPOTE CAFÉ DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS
16/01 - 10h	BÉBÉS LECTEURS
17/01 - 14h	MERCREDI DES PETITS: SPECTACLE
20/01 - 20h15	SPECTACLE D'IMPROVISATION PAR LA TROUPE "VAS-Y GINETTE"
23/01 - 20h	CONSEIL COMMUNAL
25/01 - 14h30	CONFÉRENCE DES AÎNÉS: "LES ARNAQUES EN LIGNE"
27/01 - 19h	SPECTACLE DE DANSE: ENTRE VOUS ET MOI, "C'EST DANS NOS TÊTES QUE ÇA SE PASSE..."
28/01 - 16h	SPECTACLE DE DANSE: ENTRE VOUS ET MOI, "C'EST DANS NOS TÊTES QUE ÇA SE PASSE..."
31/01 - 14h à 16h30	ATELIER KIDS
3/02 - 20h15	SPECTACLE DE CHRISTIAN MAURE, MENTALISTE
6/02 - 9h-12h	ATELIER ALIMENTATION: "LES COURSES INTELLIGENTES"
7/02 - 14h à 16h30	ATELIER KIDS
8/02 - 19h	DÉCLIC: SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
10/02 - 20h15	SPECTACLE "C'EST POUR QUAND?" PAR LA COMPAGNIE MAMA
14/02 - 14h	MERCREDI DES PETITS: CINÉMA
16/02 - 20h	LECTURE SPECTACLE "TERRE DES OUBLIS"
20/02 - 19/03 - 10h	BÉBÉS LECTEURS
20/02 - 14h-17h	PAPOTE CAFÉ DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS
20/02 - 20h	CONSEIL COMMUNAL
23/02 - 19h	SCÈNE OUVERTE OPEN STAGE #3
5/03 - 9h-12h	ATELIER ALIMENTATION: "LE PAIN AU LEVAIN"
07/03 - 10-12h30	"J'ADOpte LA BANQUE DIGITALE" (ESPACE CULTURE)
12/03 - 9h-11h30	PERMANENCE HANDICAP DU SPF SÉCURITÉ SOCIALE
13/03 - 14h	MERCREDI DES PETITS: SPECTACLE
14/03 - 19h	DÉCLIC: SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
16/03 - 20h15	SPECTACLE: "CARLIN: COMMENT SE (DÉ)FAIRE DES AMIS" DE ET AVEC ANGEL RAMOS SANCHEZ
19/03 - 10h	BÉBÉS LECTEURS
19/03 - 14h30	PAPOTE CAFÉ DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS
19/03 - 20h	CONSEIL COMMUNAL
21/03 - 14h30	CONFÉRENCE DES AÎNÉS: "LÉGENDES ET VÉRITÉS AUTOUR DE LÉONARD DE VINCI"
23/03	JEU DE PISTE DANS LES COMMERCEs FLÉRONNAIS
24/03	JOURNÉE DE PÂQUES AU CENTRE DE LOISIRS
2/04 - 9h-12h	ATELIER ALIMENTATION: "L'ALIMENTATION ET LE SOMMEIL"
09/04 - 9h-11h30	PERMANENCE HANDICAP DU SPF SÉCURITÉ SOCIALE
13/04 - 9h-17h	JOURNÉE "DÉCOUVRE TON MÉTIER" (P5 ET P6)

Vous représentez une association fléronnaise et vous souhaitez informer les Fléronnais de votre événement grand public? Envoyez vos infos à communication@fleron.be au plus tard 4 semaines avant la date.

CONTACTS

- Service culture & loisirs - 04 355 91 87
- Service prévention - 04 355 91 85
- Service tourisme/affaires éco. - 04 355 91 90
- Centre sportif local - 04 355 91 39

- Service bibliothèque - 04 355 91 83
- Activités des associations fléronnaises
- Plan de cohésion sociale - 04 355 91 82
- Service accueil temps libre/enseignement - 04 355 91 25

- CPAS - 04 358 68 80
- Service Environnement - 04 355 91 96
- Service Énergie - 04 355 91 53
- Service jeunesse - 04 355 91 82



Avenue des Martyrs, 293 A
4620 Fléron

Tél. : **04 252 44 32**

Email : **info@immobruyere.be**

VOTRE IMMOBILIÈRE À FLÉRON !



immobruyere.be

